

Examen blanc

Travail individuel
Aucun document autorisé

Durée : 30 min
10 lignes environ par réponse

Sujet :

- 1) Présentez les 5 facteurs principaux qui précisent les conditions d'exercice du métier d'Enseignant en Activité physique Adaptée (EAPA). **(5 points)**
- 2) Quelles ont été les principales décisions et évolutions de la Loi d'Orientation dite Loi Mazeaud ? En quoi ont-elles modifié le paysage du sport en France ? **(5 points)**
- 3) Quelles sont les différences entre les compétences relevant d'un niveau licence STAPS APA et celles émanant d'un niveau Master STAPS APA ? Vous préciserez sur la base de quels textes réglementaires se base votre analyse. **(5 points)**
- 4) Donnez et expliquez 3 missions de l'Enseignant en APA (EAPA) qui lui permettent de concevoir un projet individualisé du patient ou du résident. Vous préciserez vos références dans le texte. **(5 points)**

Conditions d'exercice

- **statut professionnel** (salarié, libéral dont auto-entrepreneur, etc.)
- **cadre institutionnel** (fonction publique hospitalière, secteur privé non lucratif ou secteur privé lucratif) qui détermine la plus ou moins grande flexibilité dans les règles de définition des statuts et d'évolution dans les emplois)
- **nature de l'activité de l'établissement** (MCO, SSR, psychiatrie, EHPAD, centre de post cure, ITEP, IME, etc....) qui détermine le degré des « protocoles » des activités, la forme et le niveau d'adaptation de l'activité physique nécessaires, ainsi que les groupes professionnels avec lesquels collaborer

Conditions d'exercice

- **conditions matérielles** (locaux et matériels disponibles) impactent de façon importante dans l'exercice de la profession.
 - ➔ il ne s'agit pas uniquement d'appliquer des protocoles mais bien de privilégier le travail sur les capacités du pratiquant
 - ➔ optimiser les capacités physiques, psychologiques, cognitives et sociales de la personne par une mise en valeur de ses capacités d'adaptation et d'action afin qu'elle construise son propre projet
- **attitude de l'environnement professionnel** immédiat et de la hiérarchie à l'égard de l'Enseignant en APA
 - ➔ comportement compréhensif ou encourageant (ou à l'inverse peu coopératif voire hostile) de personnels intervenant sur des métiers proches ou complémentaires, ou bien de cadres voire de la direction, sont des éléments essentiels dans l'exercice de la profession et la qualité de l'intervention en APA auprès des usagers.

La Loi Mazeaud

Pierre Mazeaud, vainqueur de l'Everest en 1971, issu d'une longue lignée de juristes et juriste lui-même, propose une loi d'orientation reprenant l'ensemble du dispositif précédent et y apportant **trois éléments nouveaux**.

Loi d'Orientation

- **Création du CNOSF** (comité national olympique du sport français) né trois ans plus tôt de la fusion du CNS et du COF avec ses déclinaisons régionales, les Comités régionaux olympiques et sportifs (CROS)
- **Vague des programmes Sport-études**
Mise en place d'une politique nationale de détection du sport de haut niveau avec la généralisation des expériences sport-études
- **Création** d'un nouvel établissement national supérieur **INSEP** issu de la fusion de l'École normale supérieure d'éducation physique (ENSEPS) et de l'Institut national des sport (INS) : l'Institut national du sport et de l'éducation physique (INSEP). Cet établissement poursuit trois missions à travers trois départements : la préparation des athlètes de haut niveau, la formation des cadres et la recherche.



Licence APA-S Bac+3

Master 2 APA-S Bac+5

Quelles compétences relèvent du niveau de formation licence ou master ?



LISTE DES COMPETENCES VISEES PAR LE DIPLOME DE LICENCE STAPS-APA-S

1- Participer à la conception de projet

- Il relie les caractéristiques des populations prises en charge aux effets attendus de la pratique physique
- Identifie les caractéristiques des populations prises en charge pour faire une proposition de programme intégré au projet
- Identifie les caractéristiques des Activités Physiques pertinentes au regard des besoins du pratiquant, et des objectifs de l'institution et les adapte.

2- Concevoir et organiser des programmes d'intervention

- Maîtrise les principaux outils et méthodes d'évaluation des capacités des populations concernées et leur condition de mise en œuvre
- Maîtrise les principaux paramètres de la planification de la prise en charge (programme, séquence, séance, situation)
- Maîtrise le cadre juridique et réglementaire des programmes et structures
- Maîtrise les connaissances scientifiques nécessaires à l'élaboration de son intervention
- Intègre les conséquences de la pratique physique dans une prise en charge globale et quotidienne de la personne
- Réunit les ressources humaines et logistiques nécessaires à l'intervention

LISTE DES COMPETENCES VISEES PAR LE DIPLOME DE LICENCE STAPS-APA-S

3- Conduire et évaluer des programmes d'intervention

- Maîtrise les éléments essentiels de la relation à la population tant dans ses aspects humains, pédagogiques que déontologiques
- Détermine et adapte les modalités et contenus de son intervention
- Maîtrise les outils et méthodes d'évaluation des capacités des populations concernées
- Maîtrise les outils et techniques nécessaires à son intervention

4- Participer au pilotage du projet

- Maîtrise les techniques de communication visant la promotion de sa structure et de son activité
- Présente et argumente, à l'écrit et à l'oral, les projets et les bilans de ses interventions

LISTE DES COMPETENCES VISEES PAR LE DIPLOME DE MASTER STAPS-APA-S

- Participer à la conception et au pilotage du projet (situer son action au sein d'un projet global : politique, institutionnel... vs. projet médical...)
- identification des besoins des populations concernées par la Prévention, la Réadaptation et l'Intégration (caractéristique des populations, mise en lien avec besoins pratiquant)
- Concevoir, organiser et évaluer des programmes d'intervention (outils, méthodes, planification activité)
- Evaluer les capacités des pratiquants avec les méthodologies adéquates
- Planifier la prise en charge des personnes au travers des séquences, des séances et des modalités d'intervention, réunit les ressources humaines et la logistique nécessaires à son intervention
- Planifier les conditions de gestion et d'administration des programmes,
- S'assurer que les programmes respectent les conditions de sécurité de la prise en charge et l'intégrité sanitaire, physique et morale des personnes
- Maîtrise du cadre juridique et réglementaire des programmes et des structures
- Maîtrise des connaissances scientifiques nécessaires à l'élaboration de son intervention
- Présente et argumente, à l'écrit et à l'oral, les projets et les bilans de ses interventions.

Activité	Objectifs	Actions clefs	Données prises en compte
<p>1-Elaboration d'un projet en APA pour la structure (service, établissement...)</p>	<p>Assurer l'intégration de l'intérêt de l'APA dans le projet du service ou de l'établissement.</p>	<p>Elaborer un document cadre pour les interventions en APA servant de référence pour les professionnels et pour la structure.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Projet médical ou éducatif du service et de l'établissement. - Conditions matérielles, humaines, et temporelles dans lesquelles l'APA peut être organisée.
 <p>PROJET INDIVIDUALISE</p>			

Activité	Objectifs	Actions clefs	Données prises en compte
<p>2-Evaluation initiale et continue des attentes, besoins et capacités des pratiquants en matière d'APA.</p>	<p>Identifier les besoins et les attentes des pratiquants pris en charge dans le cadre des missions de la structure ou en lien à leur projet de vie.</p>	<p>Choisir et mettre en œuvre des outils adaptés d'évaluation des attentes, besoins et capacités (généralement à partir d'entretiens, de mises en situations et de tests).</p>	<p>Résultats de la prise en charge ou de l'accompagnement pluridisciplinaire. Recommandation et indication médicale (si nécessaire).</p>

PROJET INDIVIDUALISE

Activité	Objectifs	Actions clefs	Données prises en compte
<p>3-Conception d'un programme individualisé/personnalisé d'intervention en APA.</p>	<p>Concevoir un programme en APA qui va permettre d'optimiser l'intervention pour chacun des praticants pris en charge ou lors de son accompagnement.</p>	<p>Synthétiser l'ensemble des éléments à prendre en compte pour concevoir un programme en APA répondant aux attentes, aux besoins et aux capacités des praticants</p>	<p>Indication, contre-indication, précaution. Disponibilité des locaux et des praticants. Portfolio d'APSA adaptées.</p>

PROJET INDIVIDUALISE